

## ECRITS DE ROBERT FAURISSON

### INDEX DES TEXTES DE 2002

RF020125

[Mon révisionnisme littéraire](#)

RF020124

[Le faussaire Max Gallo au service du faux témoin Martin Gray](#)

RF020202

[Une lettre à propos du terrorisme](#)

RF020215

[Pie XII et la "Shoah"](#)

RF020218

[Israël : la valise ou le cercueil](#)

RF020223

[Pierre Vidal-Naquet à Lyon](#)

RF020321

[Le révisionnisme les hante](#)

RF020426

[J.-M. Le Pen: "Je comprends parfaitement l'Etat d'Israël"](#)

RF020428

[Encore une supercherie du \*Monde\*, journal oblique](#)

RF020726

[L'endoctrinement des Français, dès l'école primaire](#)

RF021003

[Du danger d'être révisionniste et de l'utilité de se montrer antirévisionniste](#)

RF021101

[Lettre à l'abbé Curzio Nitoglia, de la revue \*Sodalitium\*](#)

RF021115

[En prison, à 82 ans, pour avoir douté des "chambres à gaz"](#)

RF021222

[L'imposture Wilkomirski restera impunie](#)

**La liste n'est pas exhaustive et ne comprend ici que les textes en français. Pour les traductions, voir nos archives Faurisson en anglais, en allemand, en italien, etc., sur nos pages dans ces langues.**

---

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (AAARGH). L'adresse électronique du Secrétariat est <aaarghinternational - at - hotmail.com>. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme, qui stipule:

ARTICLE 19 <Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit>

Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris, le 10 décembre 1948.

---

**aaarghinternational - at - hotmail.com**

L'adresse électronique de ce document est:  
<http://litek.ws/aaargh/fran/archFaur/2001-2005/RF02index.html>